

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 8 juillet 2005
(convocation du 27 juin 2005)

Aujourd'hui Vendredi Huit Juillet Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CAZENAVE Charles, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. POIGNONEC Michel, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. TAVART Jean-Michel.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CHAUSSET Gérard à Mme. CURVALE Laure
Mme. FAYET Véronique à Mme. BRACQ Mireille
M. GELLE Thierry à M. REBIERE André
Mme. LACUEY Conchita à M. PIERRE Maurice
M. BAUDRY Claude à M. ANZIANI Alain
M. BELIN Bernard à M. HOURCQ Robert
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert
M. CASTEL Lucien à M. BREILLAT Jacques
M. CASTEX Régis à M. CAZABONNE Alain
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. DAVID Jean-Louis
M. CHAZEAU Jean à M. GUICHARD Max
Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. BRANA Pierre
M. COUTURIER Jean-Louis à M. MOULINIER Maxime
M. DANE Michel à Mme. NOEL Marie-Claude
Mme. DARCHE Michelle à Mme. PUJO Colette
Mme. DELAUNAY Michèle à M. RESPAUD Jacques
M. DELAUX Stéphan à Mme. DESSERTINE Laurence

M. FERILLOT Michel à M. SAINTE-MARIE Michel
M. GRANET Michel à Mme. LIMOUZIN Michèle
M. HERITIE Michel à M. HOUDEBERT Henri
Mme. JORDA-DEDIEU Carole à M. JUNCA Bernard
M. JOUVE Serge à Mme. DUMONT Dominique
M. LOTHaire Pierre à M. MANSENCAL Alain
M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre
M. MANGON Jacques à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia
Mme. PALVADEAU Chrystèle à M. NEUVILLE Michel
M. PONS Henri à M. MERCHERZ Jean
M. REDON Michel à M. JAULT Daniel
M. SIMON Patrick à Mme. RAFFARD Florence
Mme. TOUTON Elisabeth à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude
Mme. VIGNE Elisabeth à M. SOUBIRAN Claude
Mme. WALRYCK Anne à M. DUCHENE Michel

LA SEANCE EST OUVERTE

Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en place d'une démarche qualité pour la passation des marchés publics de la CUB avec certification ISO 9001/V2000. Marché passé selon une procédure adaptée en application de l'article 28 du code des marchés publics - Autorisation.

Monsieur SOUBIRAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération du 22 avril 2005, vous avez décidé la mise en œuvre du programme d'action qualité porté par 10 services et approuvé l'organisation de la démarche qualité de la CUB. Vous avez approuvé le projet d'une action nouvelle portant sur les marchés publics avec l'objectif d'atteindre la certification ISO 9001/2000.

Vous avez également décidé de recourir à un prestataire extérieur pour assister la direction centrale des achats et marchés à produire le système documentaire de cette action qualité.

I - Rappel du contexte :
l'action qualité « marchés publics » vise à

- Garantir le maintien de la sécurité juridique (c'est-à-dire le respect en toutes circonstances du droit et des principes régissant la commande publique et du droit de la concurrence),
- Optimiser les délais,
- Améliorer l'anticipation et la gestion des priorités.

L'atteinte de l'ensemble de ces objectifs tend à améliorer le déroulement de tous les processus opérationnels comportant des marchés formalisés, en apportant satisfaction aux élus de la CAO, à l'ensemble des élus communautaires impliqués dans nos processus opérationnels, et, indirectement, aux usagers des services publics qui en découlent.

Les processus concernés sont :

- 1) les processus « métier » relatifs aux marchés publics formalisés sous forme d'appels d'offres, depuis la rédaction du DCE jusqu'à la notification au candidat retenu (y compris après négociation si l'appel d'offres est infructueux).

2) les processus « de management » liés : organisation, rôles respectifs du directeur général, du directeur général adjoint responsable du pôle Administration générale, des pôles, des directions, recherche d'améliorations dans l'organisation, communication sur la démarche, interne et externe, gestion documentaire.

3) les processus de « gestion des ressources » :

- gestion des ressources humaines en lien avec les processus « marchés publics » : définition des postes, recrutement, gestion des compétences, formation pour tous les personnels concernés, adéquation aux effectifs nécessaires.
- gestion des ressources informatiques nécessaires aux processus marchés publics (matériels et logiciels, connexions,...).
- gestion des ressources matérielles.

II – objet du marché et déroulement de la prestation

L'objet du marché consiste en une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en place d'une démarche qualité pour la passation des marchés publics de la communauté urbaine de Bordeaux avec certification ISO 9001/V2000.

Dans ce cadre, 2 types de mission sont confiés au prestataire extérieur.

- Conseil et assistance au pilotage de la démarche qualité sur la passation des marchés publics
- Assistance pour la production de l'ensemble du système documentaire associé, dans le respect des exigences de la norme ISO 9001/V2000.

Etape 1 : de la notification du marché à décembre 2005 : mise en place des groupes de travail et rédaction du référentiel de l'existant.

Etape 2 : Année 2006 rédaction et mise en place du système de management de la qualité – 1^{er} trimestre 2007, audit de certification.

III – déroulement de la procédure :

Dans ce cadre, une mise en concurrence sur la base de l'article 28 (MAPA) du code des marchés publics a été organisée.

Le coût estimatif était de 150 000 € HT.

L'avis d'appel à la concurrence a été publié le 22 avril au BOAMP et le 29 avril 2005 au Moniteur.

Le nombre d'offres reçues est de 11.

L'offre de la société SOCOTEC a été jugée comme l'offre économiquement la plus avantageuse pour un montant global de 125 715 € HT, soit 150 355 € TTC comprenant l'offre de base pour 116 215 € HT et l'option "mise en œuvre des audits internes par le prestataire" pour 9 500 € HT.

La dépense est prévue au chapitre 011 compte 6226 CRB H 100

En conséquence il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le président à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 8 juillet 2005,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN
PRÉFECTURE LE
21 JUILLET 2005

M. CLAUDE SOUBIRAN